



Fiche mise à jour le 06/06/2024

## Animateur éducateur sportif

**Catégorie (A, B ou C) :** B

**Pôle :** pôle services à la population

**Service :** Aqualorn

**Localisation :** Complexe Aquatiques Aqualorn

**FONCTION** ● Maître-nageur sauveteur

**MISSIONS** ● Assurer l'accueil, la surveillance et la sécurité des usagers du complexe de loisirs aquatiques.  
● Enseigner et animer les activités et leçons,

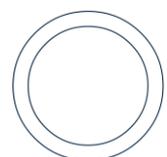
### 1. ACTIVITÉS ET TÂCHES PRINCIPALES

#### ACCUEIL, SURVEILLANCE ET SECURITE DES USAGERS

- Appliquer le règlement intérieur et l'adapter en fonction du public et de la fréquentation,
- Dialoguer avec les usagers et régulariser des conflits,
- Prendre des initiatives en cas d'urgence pouvant mettre en péril les usagers et/ou le personnel,
- Détecter les anomalies des matériels et informer la hiérarchie,
- Repérer les comportements à risque et/ou les comportements suspects ; informer la hiérarchie et/ou la gendarmerie,
- Renseigner et conseiller les usagers sur les pratiques et sur l'utilisation du matériel,
- Valider le passage de brevets et d'attestation,
- Contrôler régulièrement le matériel d'intervention et de secours.

#### ENSEIGNEMENT ET ANIMATION

- Rédiger le projet pédagogique scolaire et le mettre en application,
- Proposer de nouvelles activités et/ou animation et les mettre en place,
- Préparer des enseignements et rechercher le meilleur contenu pour garantir une qualité optimale,
- Encadrer les activités/animations et les leçons proposées par l'équipement.



## 2. ACTIVITÉS ET TÂCHES SECONDAIRES

- Nettoyer les équipements durant les vidanges,
  - Est mis à disposition du service technique durant les vidanges (tâches simples ne demandant pas de qualifications techniques particulières),
  - Ranger et vérifier le matériel de secourisme.
- 

## DOMAINES DE COMPÉTENCE

- Qualification en secourisme et mise à jour des connaissances régulières,
  - Connaissance des nouvelles formes de pratiques sportives aquatiques et veille pédagogique,
  - Connaissance de la législation concernant l'accueil des différents publics,
  - Connaissance du POSS de l'établissement et de ses mises à jour régulières,
  - Aptitude au travail en équipe,
  - Sens de la pédagogie, patience et disponibilité,
  - Autonomie, esprit d'initiative,
  - Capacité d'écoute et de gestion de conflits, discrétion.
- 

## CONTRAINTES DU POSTE

- Travail en heures décalées,
  - Travail de week-end,
  - Diplôme de MNS, BEESAN, DEJEPSAAN requis,
  - Recyclage secourisme et CAEPMNS à jour.
- 

## SECURITE

### Titres obligatoires

- PSE 1 -2
  - Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur-Sauveteur
- 

## RELATIONS HIÉRARCHIQUES

Chef de bassin et responsable des équipements sportifs communautaires.

## RELATIONS FONCTIONNELLES

### Internes

Le responsable des équipements sportifs communautaires, le chef de bassin, l'équipe d'éducateur, le service technique, le service ménage, le service accueil et le secrétariat.

### Externes

L'inspection académique, les instituteurs, les professeurs d'EPS, les différents usagers, les groupes d'activités attribués.

---

## MOYENS

- Matériel pédagogique, de secours, de sonorisation, de communication, documentations diverses.
  - Tenue de travail et protections auditives.
- 
-

---

## **NIVEAU DE RECRUTEMENT**

Diplôme de niveau 5 de l'Education Nationale.

Peut être remplacé par l'expérience professionnelle complétée par une ou des formations appropriées

## **CADRE D'EMPLOI ET GRADES ASSOCIÉS**

Educateur des APS

Educateur des APS à Educateur des APS principal 2ème classe

## **PARTICULARITÉS DU POSTE**

Poste à temps complet

